

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cette SICAV. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cette SICAV et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Placements Rationnels "R"

Codes ISIN : (C) FR000297723, ()

Fonds d'Investissement à Vocation Générale (FIVG),
prenant la forme d'une Société d'Investissement à Capital Variable (SICAV) et soumise au droit français
Cette SICAV est gérée par CPR Asset Management, société du groupe Amundi

Objectifs et politique d'investissement

En souscrivant dans Placements Rationnels "R", vous investissez dans un portefeuille nourricier du FCP CPR Croissance Dynamique - I portefeuille diversifié international associant plusieurs classes d'actifs entre elles : actions (y compris les petites capitalisations), taux, crédit - y compris de catégorie "Speculative Grade" c'est-à-dire de notations inférieures ou égales à BB+ [Source S&P/Fitch] ou Ba1 [Source Moody's] ou jugées équivalentes selon les critères de la société de gestion - placements monétaires, change, matières premières (hors agricoles), stratégies alternatives ayant trait à toutes les zones géographiques (y compris pays émergents), majoritairement exposé sur la classe d'actif « Actions » et majoritairement investi en OPC. Conformément à la réglementation en vigueur, une SICAV nourricière détient des parts ou actions d'un seul autre OPC - qui prend alors la qualification d'OPC maître - et des liquidités. Sa performance pourra se différencier de celle de son maître en raison de ses propres frais de gestion et du fait d'intervention sur les marchés financiers à terme, à travers les instruments dérivés utilisés en couverture.

L'objectif de gestion de Placements Rationnels "R" consiste à obtenir la meilleure performance possible grâce à une gestion très flexible, menée sans référence à un indicateur de référence et sous contrainte de volatilité prévisionnelle maximale de 15%. Du fait de l'objectif de gestion de la SICAV nourricière et de la nature du processus d'investissement qui implique de forts changements d'expositions aux classes d'actifs dans le temps, il ne peut être défini un indicateur de référence pertinent pour la SICAV.

Politique de gestion du fonds maître : L'équipe de gestion détermine une allocation entre actions, obligations et instruments du marché monétaire qui peut s'éloigner des proportions de l'indice tout en respectant la volatilité maximum. Elle procède ensuite à une allocation géographique et/ou thématique et au choix des supports correspondants. Ces décisions sont prises en fonction de ses anticipations de marchés, de données financières et de risque.

L'OPC est géré activement et vise à obtenir une performance supérieure à celle de son indice de référence. Sa gestion est discrétionnaire : il est principalement exposé aux émetteurs de l'indice de référence et peut être exposé à des émetteurs non inclus dans cet indice. La stratégie de gestion intègre un suivi de l'écart du niveau de risque du portefeuille par rapport à celui de l'indice. Un écart significatif par rapport au niveau de risque de cet indice est anticipé.

L'exposition actions sera comprise entre 50% et 100% de l'actif total du portefeuille.

La part des investissements en supports obligataires et monétaires (y compris via des OPC) sera comprise en 0% et 50% de l'actif total du portefeuille.

Le FCP pourra être exposé au risque crédit sur des titres appartenant à la catégorie "Investment Grade" au moment de leur acquisition, c'est-à-dire de notations supérieures ou égales à BBB- [Source S&P/Fitch] ou Baa3 [Source Moody's] ou jugées équivalentes selon les critères de la société de gestion, et/ou dans la limite de 50% de son actif, de catégorie "Speculative Grade", c'est-à-dire de notations inférieures ou égales à BB+ [Source S&P/Fitch] ou Ba1 [Source Moody's] ou jugées équivalentes selon les critères de la société de gestion. La sensibilité du portefeuille, indicateur qui mesure l'impact de la variation des taux d'intérêt sur la performance, est comprise entre [-2 ; +4].

Placements Rationnels "R" intervient sur les marchés à terme pour lui permettre de couvrir totalement ou partiellement les expositions aux différentes classes d'actifs afin de respecter un niveau de risque global, exprimé en volatilité prévisionnelle de 15% maximum en conditions normales de marché. De ce fait, l'exposition actions de la SICAV sera comprise entre 20% et 80% de l'actif net et l'exposition au risque de change de la SICAV sera comprise entre 0% et 100% de l'actif net. Du fait des instruments dérivés utilisés en couverture au sein de la SICAV, les expositions actions et au risque de change de la SICAV pourront être inférieures à celles de son FCP maître.

Des instruments financiers à terme ou des acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent être utilisés à titre de couverture.

La SICAV promeut des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

La SICAV est soumise à un risque en matière de durabilité tel que défini dans le profil de risque du prospectus.

L'indice de référence n'évalue pas ou n'inclut pas ses constituants en fonction des caractéristiques environnementales et/ou sociales et n'est donc pas aligné sur les caractéristiques ESG promues par le portefeuille.

Placements Rationnels "R" est libellée en EUR.

Placements Rationnels "R" a une durée de placement recommandée supérieure à 5 ans.

Placements Rationnels "R" capitalise son résultat net et ses plus-values nettes réalisées.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos actions à chaque valeur liquidative, calculée à fréquence hebdomadaire selon les conditions précisées dans le prospectus.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible, A risque plus élevé,

rendement potentiellement plus faible rendement potentiellement plus élevé



Le niveau de risque de cette SICAV reflète le niveau de volatilité prévisionnelle maximale du portefeuille.

- Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de la SICAV.
- La catégorie de risque associée à cette SICAV n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
- La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'investissement sans risque.
- Le capital n'est pas garanti.
- Les dispositions en matière de souscription/rachat de l'OPC Maître, dans lequel est investi votre SICAV, sont expliquées dans la rubrique "conditions de souscriptions et de rachats" du prospectus de l'OPC Maître.

Les risques importants pour la SICAV non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : il représente le risque de dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance.
- Risque de liquidité : il représente le risque qu'un marché financier, lorsque les volumes d'échanges sont faibles ou en cas de tensions sur ce marché, ne puisse absorber les volumes de ventes (ou d'achats) sans faire baisser (ou monter) significativement le prix des actifs.
- Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
- L'utilisation des instruments financiers à terme peut augmenter ou réduire la capacité d'amplification des mouvements de marché de votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut faire baisser la valeur liquidative de votre SICAV. Pour en savoir plus sur les risques, veuillez-vous reporter à la rubrique *Profil de Risque* du prospectus de cette SICAV.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de la SICAV y compris les coûts de commercialisation et de distribution des actions, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée 2,00 %

Frais de sortie Néant

Ces taux correspondent au pourcentage maximal pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi (entrée) ou ne vous soit remboursé (sortie).

Frais prélevés par la SICAV sur une année

Frais courants 0,93%* TTC de l'actif net moyen

Frais prélevés par la SICAV dans certaines circonstances

Commission de performance Néant

Les **frais d'entrée** et **de sortie** affichés sont des frais maximum. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs - vous pouvez obtenir plus d'information auprès de votre conseiller financier.

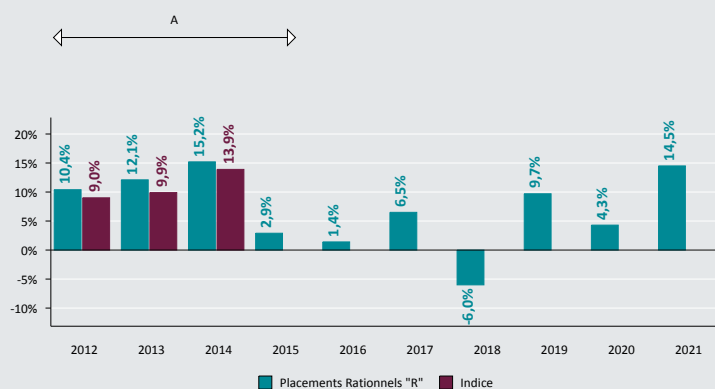
*Les **frais courants** sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent, clos en décembre 2021. Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre.

Il exclut :

- Les commissions de surperformance.
- Les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par la SICAV lorsqu'elle achète ou vend des parts ou actions d'un autre OPC.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer à la rubrique « **frais et commissions** » du prospectus de cette SICAV, disponible à l'adresse www.cpr-am.com ou sur simple demande auprès de la société de gestion de portefeuille.

Performances passées



A : Changement de FCP maître et suppression de l'indicateur de référence le 18/09/2015. Les performances antérieures à cette date ne reflètent donc pas la stratégie menée ensuite sur la SICAV.

- Le diagramme affiché ne constitue pas une indication fiable des performances futures.
- Les performances annuelles sont calculées après déduction de tous les frais prélevés par la SICAV et les coûts liés à l'achat d'autres OPC et fonds d'investissements.
- Cette SICAV a été créée en 1996.
- Les performances présentées ci-contre sont celles de Placements Rationnels "R" créée en 1996. Pour plus d'information, merci de consulter notre site www.cpr-am.com.
- Cette SICAV n'a pas d'indicateur de référence.
- Les performances annuelles sont calculées sur la base de valeurs liquidatives libellées en EUR.

Informations pratiques

www.cpr-am.com

- Nom du dépositaire : CACEIS Bank.
- Lieu et modalités d'obtention d'information sur la SICAV (prospectus, rapport annuel, document semestriel et autres informations pratiques et/ou sur les autres catégories d'actions) : ces informations sont disponibles gratuitement et sur simple demande écrite à CPR Asset Management – 91-93, boulevard Pasteur 75015 Paris France ou sur www.cpr-am.com
- Les documents d'information relatifs au FCP maître - CPR Croissance Dynamique - I, sont également disponibles auprès de CPR Asset Management.
- Cette SICAV est éligible au PEA. Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de titres de la SICAV peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de la SICAV.
- La valeur liquidative est disponible à chaque calcul auprès de la société de gestion de portefeuille.
- La SICAV n'est pas ouverte aux résidents des Etats-Unis d'Amérique/aux « U.S. Persons » telles que définies au sein des mentions légales du site internet de la société de gestion de portefeuille : www.cpr-am.com et/ou dans le prospectus de la SICAV.
- La responsabilité de CPR Asset Management ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de la SICAV.

Cette SICAV est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

CPR Asset Management est agréée en France et réglementée par l'AMF.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 28 juillet 2022.